

La France, pays des grèves ?

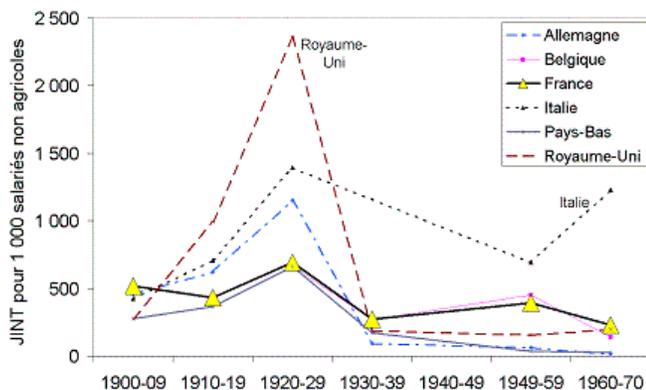
A en croire les médias dominants, les Français sont un peuple par trop contestataire (...en particulier lorsqu'ils protestent contre les réformes néolibérales). Pour France 2, les réformes seraient « impossibles » [1]. La France préférerait « la révolution aux réformes, la guerre sociale aux compromis », confirme Eric Le Boucher dans Le Monde [2]. Le Figaro, lui, nous affirme que le « droit de paralyser » est une « tradition nationale » [3], une analyse confirmée par Christine Ockrent selon qui la « culture du conflit » est une « forme d'infirmité que ne partagent pas nos voisins européens » [4]. « Nul autre pays occidental ne se comporte ainsi », répète encore Denis Jeambar dans L'Express [5]. En somme, la France serait tout le temps en grève, « bloquée », « paralysée ». Le pouvoir serait aux mains de « la rue »...

En compilant les résultats de sept travaux - réalisés essentiellement par des chercheurs en sciences sociales - traitant de la conflictualité dans différents pays industrialisés, nous allons voir quel crédit l'on peut accorder à la doxa médiatique.

L'indicateur utilisé dans chacun des cas est le nombre de journées individuelles non travaillées (JINT) rapporté à 1 000 salariés. C'est l'indicateur jugé le plus pertinent à des fins comparatistes par l'ensemble des chercheurs.

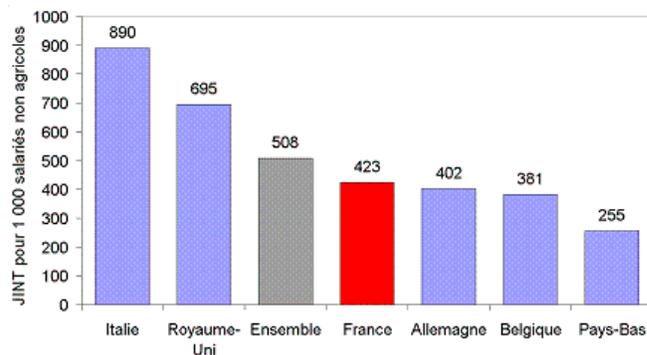
Les différents travaux ont été classés par ordre chronologique. La première étude (Sirost, 1998) porte sur 6 pays européens entre 1900 et 1970. Le graphique 1 met en évidence que, durant cette longue période, la France ne s'est jamais distinguée par une activité conflictuelle particulièrement élevée. Selon ces données, seul le Royaume-Uni aurait pu se voir attribuer le titre de « champion de la grève » pour la période 1910-1930, et l'Italie pour les décennies 1950 et 1960.

Nombre de journées individuelles non travaillées pour 1 000 salariés (1900-1970)



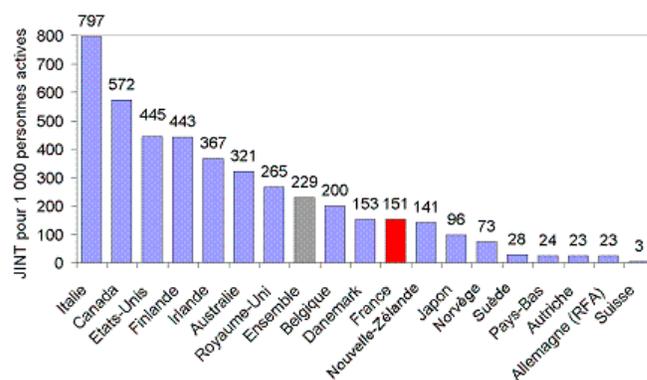
A supposer qu'il soit pertinent d'établir un classement général sur une si longue période (sept décennies), on trouve que c'est l'Italie qui est la plus conflictuelle (graphique 1bis). Elle est suivie du Royaume-Uni. La France, quant à elle, se place en troisième position. Son « taux de grève » est inférieur à la moyenne des six pays.

Classement de 6 pays par conflictualité décroissante (1900-1970)



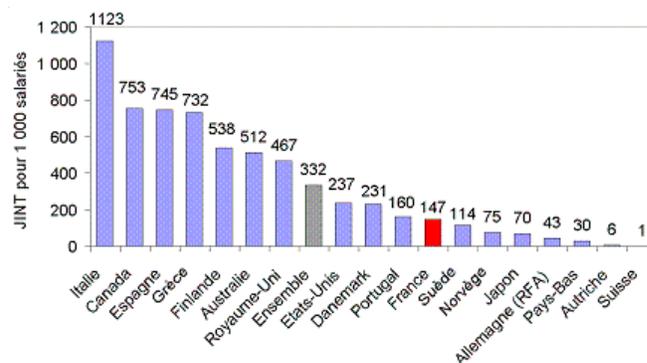
La deuxième étude (Reynaud, 1982) porte sur les années 1955 à 1977 et concerne 18 pays industrialisés. Le graphique 2 montre que l'Italie confirme son statut de « meneuse des grèves ». Les pays d'Amérique du Nord (Canada et Etats-Unis) apparaissent également parmi les pays les plus fortement conflictuels. Comme pour la période précédente, la France se situe en dessous de la moyenne (151 JINT pour 1 000 salariés contre 229). Et elle se classe au 10e rang sur 18.

Classement de 18 pays par conflictualité décroissante (1955-1977)



Michel Lallement (1995) fournit des statistiques pour 18 pays durant les décennies 1970 et 1980 (graphique 3). On retrouve là encore l'Italie en tête, toujours suivie du Canada. L'Espagne et la Grèce n'avaient pas été étudiées par les deux précédents travaux. Elles apparaissent ici respectivement en troisième et quatrième places. Selon ces statistiques, la France occupe la 11e position ; elle est 7,6 fois moins conflictuelle que l'Italie, 3,2 fois moins que le Royaume-Uni et 1,6 fois moins que les Etats-Unis.

Classement de 18 pays par conflictualité décroissante (1970-1988)

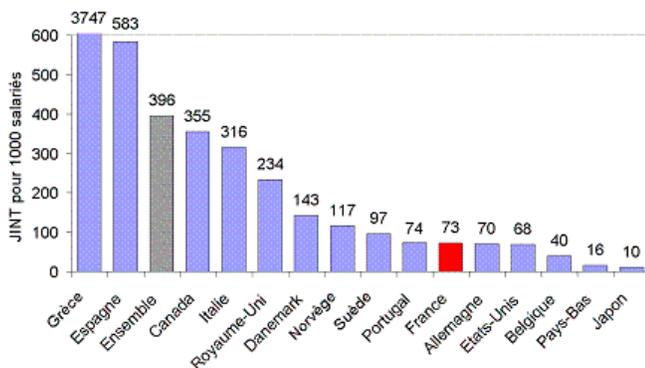


[1] « Pourquoi est-il impossible de réformer la France ? », *Mots croisés*, France 2, 23/06/2003.
 [2] Eric Le Boucher, « Retraites : le goût français pour l'affrontement », *Le Monde*, 25-26/05/2003, p. 26.
 [3] Stéphane Mandraud, « Le droit de paralyser », *Le Figaro*, 17/02/2004.
 [4] Christine Ockrent, *Les Grands patrons*, Plon, 1998, p. 8.
 [5] Denis Jeambar, « Exception gauloise », *L'Express*, 05/06/2003.

La quatrième étude a été menée par Maximos Aligisakis (1997). Elle porte sur la période 1970-1993 (graphique 4). Selon le classement, la France est en 10e position sur 18. Son nombre de journées individuelles non travaillées pour 1 000 salariés est de 121 contre 317 pour l'ensemble des pays. Signalons qu'Aligisakis construit un indicateur plus complexe combinant le « *taux de grévistes* », le « *taux de journées perdues* », la « *mobilisation des grévistes* » et la « *détermination des grévistes* ». Il lui donne le nom d'« *indice général de conflictualité* ». Selon cet indice, la France se retrouve en queue de peloton (au 16e rang sur 18), parmi les « *pays à très faible conflictualité* », aux côtés du Portugal, de la Suisse et du Luxembourg (1997, p. 96).

Les statistiques rapportées par Udo Rehfeldt (1995) concernent 15 pays industrialisés entre 1984 et 1993. Un redressement statistique a été opéré par Acrimed afin d'inclure, pour la France, les grèves du secteur public (qui, initialement, n'avaient pas été comptabilisées). L'Hexagone occupe la 10e place (graphique 5). Elle reste un pays assez peu conflictuel : plus « calme » que le Royaume-Uni, que la plupart des pays scandinaves (Norvège, Suède, Danemark) et à peu près au même niveau que l'Allemagne.

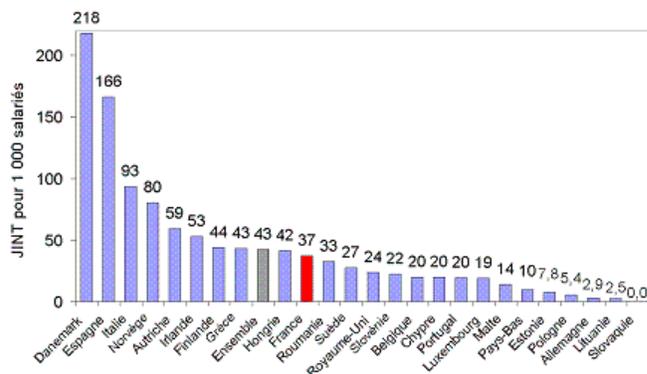
Classement de 15 pays par conflictualité décroissante (1984-1993)



Le dernier classement (graphique 6) compile les données de deux sources (Lecou, 2003 et Carley, 2005). Il concerne la période la plus récente (1998-2004). Pour la première fois, de nombreux pays de l'Europe de l'Est ont été étudiés : la Hongrie, la Roumanie, la Slovaquie, l'Estonie, la Pologne, la Lituanie et la Slovaquie. Ce sont des pays dans lesquels la conflictualité est particulièrement faible. Cela explique que la France remonte dans le classement : elle est en 10e position sur 25 (donc dans la moitié qui fait le plus grève). Elle conserve malgré tout une conflictualité inférieure à la moyenne européenne (37 JINT pour 1 000 salariés contre 43).

Cet article est tiré d'une étude plus détaillée que l'on peut consulter à l'adresse suivante : http://coursdesocio.online.fr/Devoirs/La_greve.zip.

Classement de 25 pays par conflictualité décroissante (1998-2004)



Après le passage en revue de ces sept études comparatives, il est clair que la grève, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, ne peut pas être considérée comme un « sport national français ». Tout au long du XXe siècle, la France est globalement restée dans la moyenne basse des pays industrialisés.

Une autre conclusion qui peut être tirée de ces statistiques est que la « culture de la négociation », tant vantée par les médias, n'empêche pas, loin s'en faut, les conflits sociaux. Le fait de négocier *avant* n'empêche pas de faire grève. Ainsi, le graphique 6 (ci-dessus) fait apparaître que les pays scandinaves sont relativement conflictuels : le Danemark est en tête du classement, la Norvège est 4e et la Finlande 7e. Ainsi, la « culture de la négociation » n'implique pas forcément une « faible intensité conflictuelle ». Et, à l'inverse, la « culture de la confrontation » (tant décriée par les médias français) n'engendre pas automatiquement une « forte intensité conflictuelle ».

Autant d'observations qui tendent à montrer que, lorsqu'ils évoquent les grèves, les grands médias préfèrent la « culture de l'ignorance » à celle de l'exactitude.

Ian Eschstruth

Cet article est tiré d'une étude plus détaillée que l'on peut consulter à l'adresse suivante : http://coursdesocio.online.fr/Devoirs/La_greve.zip.

Références des sept études citées :

- Aligisakis Maximos, « Typologie et évolution des conflits du travail en Europe occidentale », *Revue internationale du travail*, Vol. 136, n°1, printemps 1997, pp. 79-101
- Carley Mark, « Évolution de la situation en matière d'actions syndicales - 2000-2004 », site internet de l'OERI (Observatoire européen des relations industrielles), 2005
- Lallement Michel, *Sociologie des relations professionnelles*, Paris, La découverte, coll. « Repères », 1995 (p. 77, notamment)
- Lecou Robert, député, *Rapport d'information sur le service minimum dans les services publics en Europe*, Assemblée nationale, 4 décembre 2003 (pp. 58-63, notamment)
- Rehfeldt Udo, « Cycle des grèves et cycle économique », *Chronique internationale*, IRES, septembre 1995, 2e publication : « Cycle des grèves et cycle économique », *Problèmes économiques*, n°2467, 10 avril 1996, pp. 15-19 (p. 18, notamment)
- Reynaud Jean-Daniel, *Sociologie des conflits du travail*, PUF, 1982 (p. 28, notamment)
- Sirot Stéphane, « Emploi ouvrier, syndicalisation et grèves en Europe occidentale de 1880 à 1970 : entre rapprochements et creusement des singularités », in *Cahiers d'histoire*, n°72, « Industrialisation et sociétés. 1880/1970 », 1998, pp. 23-47 (p. 37, notamment)
